NOUVELLE CARTE DES BASSINS HOUILLERS
du Nord et du Pas-de-Calais

PAR E. VUILLEMIN

En vente à la librairie du « Journal de Roubaix »

Cet ouvrage d'une utilité pratique incontestable s'adresse aux capitalistes, aux actionnaires, aux ingénieurs, aux Compagnies de transports, à tous les industriels qui de près ou de loin, ont à traiter pour la vente ou l'achat avec les Compagnies houillères.

L'auteur, dans un style clair et concis, fait un historique de la découverte des immenses gisements qui d'au-delà du Rhin, jusqu'à Boulogne, donnent carrière, sur 420 kilomètres, à une exploitation qui va toujours croissant.

Ce n'est pas seulement par les cartes et par l'historique des compagnies concessionnaires du bassin que M. Vuilemin a su rendre intéressant son ouvrage; des tableaux très habilement groupés nous présentent par périodes décennales et bi-décennales de 1880:

La production de chaque Compagnie houillère.
Le nombre des ouvriers et les salaires.
Le prix des ventes des houilles.
Le prix de vente des actions.
Les dividendes distribués.

Puis, la même étude est reprise pour la période comprise entre 1880 et 1888, et le chapitre suivant nous donne la curieuse statistique de la production des bassins du Nord et du Pas-de-Calais par compagnie, depuis l'origine jusqu'en 1889.

Les 300 pages de ce volume contiennent en essence des documents considérables qu'on ne rencontre qu'épars et non coordonnés.

C'est l'histoire du bassin, dans son passé, dans son présent, c'est pour les clairvoyants, l'aperçu de l'avenir; c'est en un mot le *vade mecum* de tous ceux qui ont un intérêt à être renseignés sur les houillères du Nord de la France.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille WARREMBENY qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Augustin-Louis WARREM, décédé à Roubaix, le 30 avril 1890, dans sa 64e année, administré du Sacrement de l'Extrême-Onction, sont priés de considérer la présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le vendredi 2 mai, à 8 heures, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le samedi 3 dudit mois, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le même jour, à 6 h. 1/2. L'assemblée à la maison mortuaire, rue de la Gare, 3.

Les amis et connaissances de la famille Louis BEAUSIRE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Louis-François BEAUSIRE, décédé à Roubaix, le 30 avril 1890, dans sa 86e ann e, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le samedi 3 mai, à 9 heures, en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de la Tailerie, 26.

Les amis et connaissances de la famille MALFAIT-DEWIÈRE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Mademoiselle Hermance-Louise MALFAIT, décédée à Roubaix, le 2 mai 1890, dans sa 3 e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut Solennels, qui auront lieu le dimanche 4 courant, à 3 heures 1/2, en l'église Saint-Joseph, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Cassel, près le château Wibaux. — L'Obit du mois sera célébré le lundi 26 mai, à 9 heures 1/2, en ladite église.

Les amis et connaissances de la famille Alphonse GAHYDE, receveur d'octroi qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Mademoiselle Palmyre-Marie-Joséphine GAHYDE, décédée à Roubaix, le 2 mai 1890, à l'âge de 16 ans, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut Solennels, qui auront lieu le dimanche 4 courant, à 3 heures 1/2, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. — L'assemblée à l'Hôtel-Dieu. — L'Obit du mois sera célébré le lundi 2 juin, à 8 h 1/2, en l'église Sainte-Elisabeth.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix, le lundi 5 mai 1890, à 8 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Dame Anne-Catherine VERHAEGEN, épouse de Monsieur Jean-Nicolas LAUWERS, décédée à Roubaix, le 30 janvier 1890, dans sa quarante-quatrième année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel anniversaire sera célébré en l'église de Wattrelos, le lundi 5 mai 1890, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Eugène HAROUX, époux de Dame Philomène DERACHINOIS, décédé à Wattrelos, le 1er mai 1889, dans sa trente-quatrième année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

BELGIQUE

Mouscron. — *Le 1er mai.* — La brigade de gendarmerie de Mouscron a été renforcée jeudi matin, par une douzaine de gendarmes des villes voisines.

Plusieurs groupes d'ouvriers venus de Roubaix ont parcouru les rues durant toute la journée. Dans l'après-midi un grand meeting a eu lieu au Mont-à-Leux.

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du 30 avril.* — Hubert Troquette, rue Blanchemaille, Hôtel-Dieu. — Fernand Prisaux, rue du Chemin de Fer, 23. — Germaine Sylard, boulevard Gambetta. — Désiré Delreux, rue de Mons. — Gabriel Bossuyt, rue des Charpentiers, 8. — Elise Vandermeeren, rue du Tilleul, 114. — *Du 1er mai.* — Hortense Pottier, rue Meyerbeer, 8. — Berthe Verbrugghe, rue Denain, 69. — Marie Schatsaert, rue de Denain, 2. — Aimée Lecrenier, rue Columelle, 42. — Paul Vateau, rue St-Jean. — Marie Laisne, rue Blanchemaille, Hôtel-Dieu. — Alfred Blomme, rue Blanchemaille, Hôtel-Dieu. — Henri Heintz, rue Blanchemaille, Hôtel-Dieu. — Auguste Simoens, rue de l'Alma. — Laure Samain, rue de Croix, cour Castel. — Alphonse Santy, boulevard Gambetta. — Achille Six, rue du Fontenoy, cour Moreau. — Paul Liénard, rue de la Paix, 4. — Marthe Delgrange, rue Newton. — Henri Malbezin, rue du Tilleul, cour Vandale, 5.

Mariages. — Hyacinthe Proy, 34 ans, mécanicien, rue de l'Abattoir, et Estelle Lemaire, 31 ans, *sans profession*, Grande-Rue, 158. — Charles Malpeaux, 46 ans, militaire retraité, rue de la Fosse-aux-Chênes, 72, et Julie Delescluse, 28 ans, soigneuse, rue de la Fosse-aux-Chênes, 72.

Déclarations de décès du 30 avril. — Zoé Deldique, 33 ans, rue du Bois, 37. — Edouard Debuisne, 2 jours, rue des Arts prolongée. — Célestine Nys, 66 ans, rue Blanchemaille, 186. — Marie Decoster, 75 ans, Hôtel-Dieu. — Louis Beaucire, 85 ans, rue de la Tuilerie, 26. — Henri Valke, 24 ans, Place du Pile. — Augustin Warrem, 63 ans, rue de la Gare, 3. — Louise Ramu, 24 ans, Hôtel-Dieu. — *Du 1er mai.* — Emile Dutrieu, 16 ans, rue Marceau, 15. — Jean-Baptiste Beuscart, 2 ans, rue de Wasquehal, cour D'halluin, 7. — André Manche, 8 ans, rue de Soubise, 60. — Jean-Baptiste Noclain, 33 ans, rue Beaurewaert, 46.

TOURCOING. *Déclarations de naissances du 1er mai.* — Céline Vandermaliere, rue des Phalempins. — Léonie Cossement, à la Marlière. — Madeleine Seys, rue de Menin. — Marie Debeurme, Pont-de-Neuville. — Gaston Facque, rue du Prince. — Hélène Dujardin, à la Marlière. — Cyrille Vanderme, rue du Casino. — *Déclarations de décès du 1er mai.* — Paul Ducoulombier, 68 ans 5 mois, bobineur, rue de la Poste-d'Or. — Henriette Deweerdt, 5 ans 10 mois, Pavé de la Pierre-Bleue. — Emile Cambrete, 1 an 9 mois, rue de la Cité, 41. — Gaston Deltour, 7 mois, rue de l'Hôtel-de-Ville.

MOUVEAUX. — *Déclarations de naissances du 24 avril au 1er mai.* — Henri Debruyne, les Duriez. *Mariage.* — Charles Beeernage, 29 ans, domestique, et Léonie Decoene, 26 ans, servante. — *Déclarations de décès du 24 avril au 1er mai.* — Meaux, présenté sans vie, la Croix-Bouillette. — Jules Lecroard, 6 ans 20 jours, le Pil. — Georges Mulier, 3 mois, la Motte. — Jeanne Mulier, 3 ans 6 mois, la Motte.

BULLETIN INDUSTRIEL
ET COMMERCIAL

Le commerce entre la France et la Bulgarie

Le commerce bulgare, en 1888, représentait à

l'importation	66.362.425
et à l'exportation	64.198 634
Total	130 561.069

Sur cette somme, a France figurait à l'importation pour..... Fr. 3.891.592
et à l'exportation pour... » 13 883.006

Le montant de nos importations en Bulgarie, en 1889 est évalué à 2,969,392 fr.

Il y a donc eu déjà une diminution sensible sur l'année précédente; mais on peut craindre que cette diminution ne s'accentue encore. Les Bulgares prétendant qu'ils ne sont plus liés par aucun traité envers nous, ont résolu d'appliquer à nos marchandises le tarif général. Ce tarif est tellement élevé qu'il va inévitablement fermer la Bulgarie à la plupart de nos produits. Là, comme en beaucoup d'autres endroits, nous serons supplantés par les Anglais, les Allemands et les Autrichiens, dont les produits généralement inférieurs aux nôtres, seront offerts à des prix sensiblement moins élevés.

Laines

Buenos-Ayres, 30 avril.

Agio sur l'or : 237 ./..

Anvers, 2 mai.

En disponible, il a été traité balles La Plata.

Anvers, 30 avril.

(*Avis mensuel de M. J. J. Melges*)

Laines. — La demande a été peu active durant ce mois, seulement 941 B/. La Plata ont été vendues, parmi lesquelles environ 250 B/ laine croisée qui ont obtenu les cours de la vente de janvier dernier.

Une partie de 247 B/ laine de Montevideo s'est vendue en baisse de 10 à 15 centimes sur les prix obtenus à la dernière vente publique.

L'ouverture des prochaines enchères aura lieu entre le 28 mai et 4 juin et la date en sera définitivement fixée à une réunion à tenir le 17 mai prochain.

Mazamet, 30 avril.

(*Revue commerciale de M. A. Bonnafous*)

Londres, après avoir fait 5 o/o de baisse, dès l'ouverture des enchères, avait regagné une partie du terrain perdu lorsque, par suite de circonstances défavorables, la confiance du début a fait place à une certaine hésitation.

Les marchés à terme d'Anvers et de Roubaix où la spéculation fausse sans cesse et souvent sans raison les cours de la laine par des fluctuations trop sensibles, nous signalent de 0,20 à 0.30 c. de baisse sur les prix payés pendant la dernière semaine. — Sous l'influence de ces nouvelles, les transactions de notre place se sont sensiblement ralenties. Qu'une rectification des cours soit nécessaire pour rétablir l'équilibre entre la valeur comparée des laines d'Australie et des laines de la Plata, nous ne le contredirons pas; mais croire à une chute plus sérieuse des cours, lorsque les causes qui l'ont provoquée n'existeront plus, nous semble une exagération de tendance.

En effet, les grèves signalées dans les centres industriels et les manifestations annoncées pour le 1er mai se termineront, tout le fait supposer, sans justifier les craintes qu'elles inspirent en ce moment. La Fabrique et la filature ont, en général, de réels besoins; il y a donc tout lieu de croire que la confiance sera revenue, la stabilité des cours s'établira et les transactions reprendront leur courant normal.

Notre place devait inévitablement recevoir le contre-coup de cette situation mal équilibrée. Aussi devons-nous constater, depuis une quinzaine de jours, un ralentissement progressif dans la vente de nos laines en général et de nos lavés à dos pour peigne en particulier.

Le revient moyen de fr. 6,40 pour peigné de haute laine et de fr. 6,25 pour peigné de 3/4 laine, semble actuellement trop élevé et devra, croyons-nous, être amélioré par une cote moins élevée du lavé à dos, pour attirer l'attention des acheteurs habituels de cet article.

Les hautes laines se cotent de fr. 4,35 à 4.50 et les 3/4 laines de fr. 4 à 4,20 net, mais ces prix ne sont que nominaux.

Quant aux laines lavées à fond, nous n'avons à signaler qu'une faiblesse relative des cours, la fabrique de cardé ne faisant pas de fortes provisions mais s'alimentant au fur et à mesure de ses besoins. Les ventes faites dans ces derniers temps mettent les cours de cet article à fr. 5.25 pour les hautes laines, à fr. 5 pour 3/4, à fr. 4,75 pour 2/3, à fr. 4,50 pour 1/2 et à fr. 4,25 pour 1/4 laines. Escompte 3 0/0.

Ventes en mars : 1,255,003 k.

Marchés belges

Verviers, 30 avril.

(*D'un correspondant particulier*)

La baisse des laines à Londres justifiée par les mauvais rendements que la tonte accuse partout, la baisse du terme sur tous les marchés qui prouve que le disponible ne se vend pas, la mauvaise situation des affaires, le changement de mode qui se porte sur les laines communes, ont presque maintenant empêché la reprise de se faire sentir.

Jamais au mois d'avril on n'a entendu autant de plaintes de la part du filateur de laines cardées; à cette époque on recevait les premiers ordres de la saison, on commençait à travailler à pleine production; aujourd'hui c'est le contraire qui arrive.

Le fabricant, bourré des numéros ordinaires que chaque filateur produit en en 1re et 11e qualités ayant commandé en octobre-novembre par spéculation, ne travaille pas son fil, refuse la livraison des anciens ordres (placés cependant à très bas prix) ou les annule.

Aucun changement en mieux ne s'est produit; il serait cependant très nécessaire.

Cotons

(*Télégrammes de* M. BULTEAU-GRIMONPREZ)

Le Havre, 2 mai.

Ventes : 50 balles. Marché soutenu.

Liverpool, 2 mai.

Ventes : 8.000 balles. Marché soutenu.

New-York, 1er mai.

Middling Upland 12 ./.. Ventes : 2.400 balles.
Middling américain : à New-Orléans 11 5/8; Savannah 11 1/4.

(*Dépêche communiquée par* M. LÉON CLERC)

Liverpool, 2 mai, 11 h. 20.

Ventes 8.000 balles. Marché lourd. Inchangés.
Livraison : juin-juillet 6 26/64 d.; juillet-août 6 27/64 d.; août-septembre 6 25/64 d.; septembre-octobre 6 4/64 d.; octobre-novembre 5 60/64 d.

Bombay, 26 avril.

(*Dépêche de M. G. Lockhart*)

Cotons. — Recettes pour deux jours, 24.000 bls contre 19.000 l'an dernier.
Total en 5 jours, 60,000 b., contre 47,000 l'an dernier.
Change. — Rapproché, 1,90 1/2 baisse, 1 1/4, éloigné 1.90, baisse 3/4.

Manchester, 30 avril.

Tissus et filés. — On signale une demande plus active pour les tissus, toutefois la plupart des acheteurs ne sont pas disposer à payer les prix en hausse et par suite les affaires de ce jour n'ont offert que peu d'importance. Il y a des ordres au marché tant pour l'Inde que pour la Chine, quoique les offres faites ne soient pas plus acceptables qu'il y a huit jours. Les filés sont calmes, avec un petit courant d'affaires. Les filateurs, toutefois, demandent dans la plupart des cas des cours plus élevés.

Lin, Jute et Chanvre

Riga, 26 avril.

Lins. — Les détenteurs maintiennent fermement les prix de 24 à 25 roubles le berk pour Couronne et on traite ainsi quelques parties. Les arrivages ont quelque peu augmenté, mais sont encore trop restreints pour la saison.

Londres, 30 avril.

Jutes. — Plus fermes et occasionnellement en hausse; ventes env. 4 à 5000 balles dont entr'autres 500 bls MN et CCM double triangle, avril/mai par st. à liv. st. 14.7.6 et pour Dundee 500 b. G losange, exp. janv., à liv. st. 14 15, 1000 b. RB n° 3, fév., à liv. st. 9, le tout viâ Cap.

Chanvre. — Marché calme mais soutenu; Manille fair current, exp. lointaine par steamer, liv. st. 35 acheteurs, vendeurs à liv. st. 35.10 cif.

Sucres

LILLE, 2 mai.

	COTE OFFICIELLE			
	Cours du jour		Cours précéd.	
		Off.	Dem.	
Suc. n°3 (88 deg.)	31 25	.. ..	31 ..	.. ..
— acquittés	83 50	.. ..	83 25	.. ..
— pain 6 k. n° 1	108 50	.. ..	108 50	.. ..
Betteraves disp.	37 ..	36 50	37 ..	36 50
Mélasse	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
Mélasse du 3/6 disponib.	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..

LE COMMERCE DE LA SOIE
et les droits sur les matières premières

Voici les principaux passages d'un rapport présenté au « Comité pour la défense du marché des soies de Lyon » par M. Louis Chavent, président de ce Comité.

La similitude d'intérêts qui lie l'industrie lainière au commerce des soies, à propos de cette importante question du droit sur les matières premières, donne à ce rapport un très grand intérêt.

« Dès ses premières réunions, le comité a estimé qu'il fallait faire une opposition énergique aux revendications dangereuses des sériciculteurs; qu'il était utile d'éclairer l'opinion publique et le Parlement sur l'importance des intérêts en jeu et de leur démontrer que, pour être moins bruyants dans leurs manifestations, nos fabriques et notre commerce des soies n'en avaient pas moins le droit d'être écoutés.

» Le 3 janvier 1890, le comité a adressé un appel à la fabrique, au commerce des soies, à tous les industriels, commerçants, à toutes les personnes intéressées directement ou indirectement aux soies et soieries.

» Dans cet appel, nous vous exposions l'importance qu'avait pour la fabrique française l'existence du grand marché international des soies à Lyon, marché conquis sur Londres et détourné de Milan, grâce aux efforts de nos importateurs et des marchands de soies secondés par l'exonération de tout droit de douane, depuis 1883.

» Nous vous disons que les énormes quantités de soies de toute provenance, mises à la disposition de nos fabriques, nous procuraient d'inappréciables avantages au point de vue de nos approvisionnements et une prépondérance marquée sur les fabriques étrangères.

» Ces avantages allaient être compromis par les sériciculteurs français.

» Et dans quel but ?

» Pour donner protection problématique à la production nationale qui s'élève à peine à 700.000 kilog. par an, alors que nos fabriques emploient environ 4.000.000 kilogrammes de soies, c'est-à-dire sont obligées de tirer de l'étranger 3.200.000 kilogrammes de soies de tous genres, ce qui représente les 4/5 et même les 5/6 de ce qui leur est nécessaire.

» Les sériciculteurs alléguent qu'à l'abri d'un droit de douane, ils arriveront à produire les quantités de soie nécessaires à la fabrique française.

» Cette allégation est vaine, attendu que les mûriers n'existent presque plus et que, depuis 20 ans, la récolte annuelle a rarement dépassé 700.000 kilogrammes.

» Et d'ailleurs, les sériciculteurs français arriveraient-ils à produire 4.000.000 de kilogrammes de soie, que la fabrique nationale ne saurait qu'en faire, parce que la soie produite en France sera toujours de qualité supérieure et d'un prix relativement élevé qui en rendra l'emploi impossible pour les nombreuses étoffes à bon marché que demande maintenant la consommation de tous les pays.

» D'autre part, quelle situation serait faite à notre fabrique qui exporte 2/3 si ce n'est les 3/4 de sa production.

» Comment pourrions-nous lutter avec les soieries allemandes, anglaises, italiennes et suisses, dont la matière serait restée franche de droits ?

» Mais nous vous réserverions absolument le marché intérieur, nous disent les pseudo-défenseurs de l'industrie soyeuse.

» Examinons un peu la compensation qui nous est offerte.

» En 1888, date des plus récents relevés détaillés de la douane française, nous avons importé, d'une part, 38 millions de francs de soieries pures et mélangées, passementerie, etc., venant de Suisse, d'Allemagne, d'Angleterre et d'autres pays d'Europe, et, d'autre part, pour plus de 12 millions de francs de tissus corole, pongée, tussah provenant des Indes, de la Chine et autres pays d'Extrême d'Orient.

» Comme nous ne supposons pas que nos officieux défenseurs veuillent empêcher l'importation de ces derniers tissus qui complètent certains genres de notre fabrication et alimentent le travail de nos usines de teinture, d'impression et d'apprêt, nous ne pouvons chercher une compensation que dans la prohibition des 38 millions !

» C'est au moins douteux, attendu qu'une notable partie de cette importation, attirée par le prestige du marché parisien, ne fait que transiter chez nous.

» C'est donc moins de 38 millions que l'on nous offre en échange d'une exportation de 223 millions en 1888 et de près de 250 millions en 1889.

» Ne serait-ce pas une véritable duperie ?

» Mais vous auriez les drawbacks; répliquent les insidieux protecteurs de la fabrique française ! »

« Notre réponse sera courte.

» Comme vous le savez, les drawbacks sont impossibles pour la grande majorité de nos tissus, vu leur contexture différente, leur extrême variété, la rapidité exigée dans nos transactions, dans nos ventes, les nombreux intermédiaires entre les mains desquels passent nos produits qui sont expédiés à l'étranger.

» Nous remercions donc nos protecteurs des adoucissements qu'ils promettent d'apporter à notre emprisonnement, mais nous aimer mieux éviter la prison.

» Hâtons-nous cependant d'ajouter que les promoteurs des droits à outrance ne sont pas suivis par l'unanimité des filateurs et mouliniers.

» Nous espérons même que la plupart de ces industriels reconnaîtront combien ils ont intérêt à réclamer avec nous la franchise des matières premières qui assure l'existence de nos fabriques et, par suite, la leur.

» Déjà nous avons pu constater qu'un revirement se produit dans l'attitude de nombreux mouliniers que le mirage des droits avait séduits, mais qui en ont ensuite compris le danger.

» Nous espérons que, comme en 1879, l'union se fera complète sur le terrain de la franchise des matières premières.

» C'est d'ailleurs sur le terrain de la franchise des matières premières que s'est placé le comité pour la défense du marché des soies.

» Il a tenu à bien mettre en relief l'intérêt majeur qu'avait la fabrique française à conserver à Lyon le commerce et l'importation des soies étrangères.

» En effet, il ne faut pas, pour mesurer l'importation de notre marché, envisager seulement la quantité des soies employées par nos fabriques, mais bien la quantité mise à leur disposition, soies dont l'examen, la vue, le toucher, ont souvent donné à nos fabricants l'idée d'un tissu nouveau.

« Ainsi en 1889, on n'est pas 4.000.000 kilogrammes qui ont passé sur le marché, mais bien 6.500.000 kil. provenant :

De France	700.000	kilogrammes environ
D'Italie	919.976	» »
De Turquie	588.484	» »
De Chine	2.647.911	» »
Du Japon	1.141.627	» »
D'autres pays	556.182	» »
Total	6.504.180	» »

» Sans doute il a été réexporté 2,271,000 kilogrammes de soies, mais il n'en subsiste pas moins que les fabriques lyonnaise et stéphanoise ont eu 6,500,000 kilogrammes à leur disposition et à des prix qui n'existeraient pas si les marchandises n'étaient pas là sous les yeux des acheteurs.

» Nous insistons sur ces faits pour bien démontrer l'intérêt que nous avons à conserver chez nous le marché de notre matière première.

» Un exemple des résultats funestes des droits de douane nous est fourni par ce qui se passe pour les soies d'Italie.

» Depuis 1883, nous avons dû subir un droit de douane sur les provenances de la péninsule.

» Or, depuis l'établissement des droits relativement minimes de 1 franc sur les grèges et de 2 fr. sur les ouvrées, nous n'avons plus eu à Lyon les consignations italiennes qui y existaient auparavant. Les détenteurs ne voulant pas faire l'avance d'un droit de douane sur des marchandises dont la vente immédiate n'est pas certaine, se bornent à envoyer des échantillons et n'expédient les balles de soie que lorsqu'elles sont vendues.

» De ce chef, la fabrique lyonnaise et la fabrique stephanoise ont été lésées doublement : d'abord en payant, sans compensation, les soies italiennes plus cher que les fabriques étrangères ; puis parce que les consignations de ces provenances détournées de Lyon ont pris le chemin de Zurich, de Bâle et des fabriques rhénanes donnant ainsi une force de plus à nos redoutables concurrents qui ont déjà sur nous l'avantage de payer moins cher leurs fils de schappe et de coton.

» Ces faits, qui malheureusement ne sont pas contestables, permettent de prévoir la perturbation que le plus léger droit de douane sur les soies asiatiques, par exemple, causerait dans l'industrie française des soies et des soieries.

» Et ce n'est pas seulement la fabrique de tissus, mais aussi le moulinage, qui recevraient un coup dont ni l'un ni l'autre ne pourraient facilement se relever.

» Notre exportation de 250 millions serait irrémédiablement compromise. Il s'ensuivrait une diminution de travail qui entraînerait un chômage général. La concurrence dont le champ d'action serait plus restreint, se traduirait par un abaissement des façons de tissage, de teinture, etc., qui, joint à une abondance considérable de bras inoccupés, provoquerait une crise ouvrière et industrielle sans précédent.

» Il serait superflu d'insister sur ces graves conséquences. Le comité se réserve d'ailleurs de présenter à la commission des douanes et aux pouvoirs publics les documents et les renseignements les plus précis. »

Le directeur gérant : ALFRED REBOUX.
Imp. Alfred Reboux, 17, rue Neuve, Roubaix

On reçoit dans les bureaux du JOURNAL DE ROUBAIX des annonces et insertions de tous genres, pour tous les journaux du Nord, de Paris, du reste de la France et de l'étranger, sans aucune augmentation de prix.

Annonces légales

TRIBUNAL DE COMMERCE DE ROUBAIX

Déclaration de faillite

Par jugement du 1er mai 1890, le Tribunal a déclaré en état de faillite M. Jean Montens, ex-marchand d'étoffes, à Roubaix, rue Saint-Jean, 21, et a fixé audit jour l'époque de la cessation des paiements.

M. Emile Bossut est nommé juge-commissaire et M. Bourgois syndic provisoire.

Le Greffier du Tribunal,
22501d E. VITOU.

IMMEUBLES
A VENDRE

Etude de Me VALENDUCQ, notaire à Lannoy.

TOUFFLERS

Près du Bon Poste, à front du pavé de Lannoy à Tournai

UNE **MAISON**

construite et couverte en dur

avec 215 m. carrés

DE FONDS & TERRAIN A VENDRE

pour en jouir de suite

L'an 1890, le lundi 19 mai, à 3 heures de relevée, Me VALENDUCQ, notaire à Lannoy, procédera en son étude à l'adjudication dudit bien.

S'adresser, pour tous renseignements et pour traiter audit Me VALENDUCQ.

A VENDRE
PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

très bien située à Lille, très long bail, grand rapport. Prix exceptionnel. — S'adresser, pour renseignements, à Me PASTEAU, notaire, rue de Tenremonde, 6, à Lille. 22304

Avis aux Capitalistes

BAINS DE MER
MIDDELKERKE-LEZ-OSTENDE
Tramway à vapeur

BELLES VILLAS A VENDRE

pouvant rapporter 10 0/0 d'intérêt minimum. — S'adresser à M. D. Verhaeghe-Baele, rue de la Chapelle, *Ostende.* 22235

VILLE D'HALLUIN
Rue de Lille
en face de la douane

GRAND
ÉTABLISSEMENT
INDUSTRIEL
à usage de tissage mécanique

A vendre ou à louer

Il comprend : Vastes ateliers avec transmissions en place et gaz tout installé. Eau de forage et eau de la Lys filtrée. Belle habitation de directeur, maison de concierge, remise, écurie pour deux chevaux, etc.

FORCE MOTRICE :
140 chevaux, machine neuve, système Wheelock, disposée pour être jumellée.

VAPEUR :
3 générateurs semi-tubulaires de 120 mètres de surface de chauffe chacun.

Cet établissement, où il n'y a que des métiers à installer pour produire de suite, convient admirablement à la fabrication des articles Tourcoing-Roubaix ou draperies, la main-d'œuvre étant à Halluin d'au moins 15 à 20 0/0 moins élevée que dans ces villes.

S'adresser, pour tous renseignements, aux propriétaires, MM. Devos et de Félice, avenue Saint-Maur, 2, à Saint-Maurice-Lille. 22711

A VENDRE **MAISON** bien décorée, jolie, se composant d'un salon, salle à manger, vérandah, petite pièce sur le devant, cuisine, arrière-cuisine, quatre chambres à coucher, jardin, eau et gaz. — S'adresser 120, rue du Coq-Français, de 11 heures à 3 heures. 22401

Immeubles à louer

Etude de Me FICHEUX, notaire à Bohain.

A LOUER

GRANDE ET BELLE
PROPRIÉTÉ
avec
VASTES BATIMENTS
à usage
DE FABRIQUE DE TISSUS

situés à Leboncourt, à proximité de Bohain, près la gare de Fresnoy-le-Grand.

Leboncourt possède : poste, télégraphe et gaz. 22358

MAISON A LOUER rue d'Alsace n° 6, avec grand'porte et vastes magasins, propre à tout commerce. — S'adresser, 29, rue de la Fosse-aux-Chênes. 20921

A LOUER de suite une jolie **MAISON** située 2, rue des Fleurs, comprenant 3 chambres, salon, salle à manger, vérandah, jardin. — S'adresser 31, rue du Grand-Chemin. 21803

CHAMBRE GARNIE A louer, dans maison bourgeoise et rue tranquille, belle chambre garnie. — S'adresser au bureau du journal. 22485

A VENDRE OU A LOUER
pour cause de décès
UN TISSAGE MÉCANIQUE
de toiles et coutils

en pleine activité, comprenant 70 métiers, accessoires et dépendances. On céderait la clientèle. Prendre l'adresse au bureau du journal. 22402

Ventes diverses

Etude de Me VALENDUCQ, notaire à Lannoy.

WATTRELOS
UN
MOULIN A VAPEUR
A MOUDRE LE BLÉ
UNE BELLE
MAISON D'HABITATION
UN CABARET
UNE FERME
3 maisons d'ouvriers

et 83 ares 60 centiares de fonds et terres, divisés en 5 articles.

A VENDRE
POUR CAUSE DE DÉPART

L'an 1890, le lundi 19 mai, à 3 heures de relevée, Me VALENDUCQ, notaire à Lannoy, procédera en son étude à l'adjudication publique desdits biens.

S'adresser pour les conditions audit Me VALENDUCQ.

PIANO A vendre un très beau et très bon piano noir. — S'adresser 117, rue du Grand-Chemin, à Roubaix. 22453

A VENDRE un assortiment et 4,000 broches pour laine longue, livrable à partir du 1er mai, construction Stehelin 1878 Pour tous renseignements, s'adresser 28, rue des Longues-Haies. 22365

A VENDRE une 100ne de traverses de chemin de fer, ayant servi pour barricades de jardin. — S'adresser chez M. Lesguillon père, rue de la Gare, à Croix. 22434

MACHINE A TRICOTER. A vendre d'occasion, machine à tricoter. — Prendre l'adresse au bureau du journal. 22498d

CESSIONS

A CÉDER un **établissement industriel** encore en pleine activité, comprenant filature de laines et dépendances diverses, magasins, bureaux, maison d'habitation, etc. Grandes facilités pour la reprise. — Prendre l'adresse au bureau du journal. 21992

Demandes & offres d'emploi

AVIS DE LA DIRECTION DU JOURNAL

Ne pas adresser les lettres en réponse aux annonces au Directeur du journal, mais bien aux initiales indiquées dans l'annonce. Exemple : F.S. 46, bureau du JOURNAL DES ROUBAIX. (Annonce n°.....) *De la sorte, la correspondance est remise ou réexpédiée fermée à l'intéressé.*

BONNE On demande une bonne désirant gagner 15 à 20 francs. — S'adresser rue de Lannoy, 171. 22499d

CUISINIÈRE On demande une jeune fille de 25 à 30 ans, sachant bien faire la cuisine et munie de bons certificats. — Prendre l'adresse au bureau du journal, 42, rue des Poutrains, à Tourcoing. 22418

SERVANTE On demande une bonne servante aimant bien les enfants. Bons gages. Inutile de se présenter sans excellentes références. — S'adresser au bureau du journal. 22500

DÉBUTANT Jeune homme de 20 ans, sortant d'une école industrielle, après avoir fait les trois années de cours, sachant par conséquent tout ce qui concerne le tissage, le jacquard, les armures, l'ourdissoir, etc., demande place chez fabricant. — S'adresser rue Kléber, 38, à Croix (Nord). 22411

GARÇON DE MAGASIN Un jeune homme de 19 ans, de famille très honorable, très au courant du commerce, désire trouver un emploi dans n'importe quel article. — Ecrire poste restante, à Roubaix, aux initiales A. D. B. Y. 22496d

UN REPRÉSENTANT jeune et actif, connaissant la fabrication, ayant ses entrées dans toutes les grandes maisons de gros de Paris et à l'exportation et pouvant s'en recommander, désirerait obtenir la carte d'une bonne fabrication de lainages unis et fantaisie et d'un fabricant de nouveautés. Très bonnes références. — Ecrire aux initiales C. L., boulevard Poissonnière, 24, Paris. 22379

CAISSIÈRE-COMPTABLE. Une jeune fille, 21 ans, ayant exercé la comptabilité en partie double, demande place ou écritures quelconques. Excellentes références. — Réponse au bureau du journal, aux initiales M. R. 22487

EMPLOI DE CONFIANCE. Un homme marié, sérieux, connaissant les laines à tricoter et au courant de la bonneterie, pouvant s'occuper du bureau et fournir caution, demande emploi de confiance. — Réponse au bureau du journal, aux initiales W. R. 22497

AVIS DIVERS

Cie DU GAZ DE ROUBAIX
pour l'éclairage
LE CHAUFFAGE & LA FORCE MOTRICE

PRIX DES COKES CLASSÉS

Sulfate d'ammoniaque pour engrais, garanti contenant 20 à 21 0/0 d'azote, **36** fr. les 100 kilos jusqu'à 1,000 kil. et **33** fr. les 100 kil. au-dessus de 1,000 kil. Paiement comptant.

Cendres de coke très fines pour la fabrication du mortier et pour allées de jardins, **25 cent.** l'hectolitre pris à l'usine.

S'adresser à l'usine, rue de Tourcoing, n° 58, à Roubaix, ou à l'usine à gaz, à Croix. 22428

BOUTEILLES

250,000 bouteilles neuves, fortes, en tous genres, venant de fabrique, pour vin, bière, cidre; 1/2 bouteilles, à vendre avec une réduction de 2 fr. par 100 bouteilles sur le prix du jour, par suite d'achats en fabrique avant les hausses. Aperçu : Madère, Malaga fortes, choix pour vins fins, à **10 fr. le cent.**

Ecrire ou s'adresser chez M. **Louis LELEU, à Hem (Nord).**

On conduit à domicile. 22356

GUÉRISON certaine et radicale de la
GOUTTE ET RHUMATISMES
PAR
l'Elixir Antirhumatismal
DE Chs PETIT,
Pharmacien à Roux (Belgique)
Médailles d'or aux Expositions

35 ans de succès. **5 fr.** le flacon

Dépôt à Mouscron, pharmacie PHILIPPART; à Tournai, phcie BUREAU, rue Royale. 20639

ÉTABLISSEMENT THERMAL
VICHY
(Allier) PROPRIÉTÉ DE L'ÉTAT (Allier)
SAISON DES BAINS

BAINS et DOUCHES de toute espèce pour le traitement des maladies de l'estomac, du foie, de la vessie, gravelle, diabète, goutte, calculs urinaires.

Tous les jours, du 15 Mai au 15 Septembre : Théâtre et Concerts au Casino — Musique dans le Parc. — Cabinet de lecture. — Salon réservé aux Dames. — Salon de jeux, de conversation, etc.

TARIFS DÉTAILLÉS DES CHEMINS DE FER

Renseignements envoyés gratuitement
Écrire à la Cie concessionnaire :
PARIS, 8, Boulevart Montmartre
22495

LOCATION
DE SERVICES DE TABLE

PORCELAINES, CRISTAUX, VERRERIES, FAÏENCES, CRISTAUX